Image not found or type unknown

Que doit on déclarer au RSI

Par **alain56**, le **22/01/2012** à **20:09**

Bonjour,
Je suis actuellement auto-entrepreneur. Je créé des bijoux et je les vends. Lors de mes déclarations trimestrielles, je déclare toutes mes ventes et je règle au RSI 13 % de ces ventes. Mais de ces ventes, je ne retire pas mes frais d'achat du matériel pour fabriquer Les bijoux, je paie donc une taxe également sur l'achat du matériel. Des personnes m'ont dit qu'il fallait déclarer juste le bénéfice de chaque bijoux vendu et non pas la totalité, est ce vrai ???
Merci.
Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés